TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES AU 1er janvier 2023

Délibération n° D

BLA = redevable domicilié à Brissac Loire Aubance
H BLA = redevalbe domicilié hors Brissac Loire Aubance
QF = Quotien familial

Tarifs proposés à compter du 1er janvier 2023

DOMAINE PUBLIC - MARCHES HEBDOMADAIRES BRISSAC LOIRE AUBANCE

Passagers	BRISSAC QUINCE - le mètre linéaire, avec un minimum facturé de 5 €	1,30 €
	ST REMY LA VARENNE - ST SATURNIN le mètre linéaire	1,30 €
Abonnés droit de place	le mètre linéaire par semestre payable à l'avance par semestre (0.429 € / jour / 26 semaine)	11,15 €
branchement électrique	BQ par trimestre	19,30 €
	ST REMY LA VARENNE - ST SATURNIN	Consommation réelle

DOMAINE PUBLIC - FOIRE DE LA SAINT MAURICE

	BLA	H BLA	
Commerces et volailles : inscription en amont de la manifestation - le mètre linéaire inscription le jour de la manifestation - forfait	GRATUIT	3,40 40 € (forfait)	perception minimum de 15 € pour un linéaire égal ou inférieur à 5 ml